



Élections régionales 2010

Les associations d'éducation populaire franciliennes interpellent les candidats-es

Parce que nos structures et nos actions sont porteuses de richesses pour la région

En Île-de-France, l'éducation populaire produit du vivre ensemble, du construire et de l'agir ensemble indispensables pour penser la région de demain émancipatrice, solidaire, et dans un développement durable.

Les activités menées dans le cadre d'associations de jeunesse et d'éducation populaire font partie du quotidien des populations franciliennes, répondent à de réels besoins sociaux, contribuent à un aménagement équilibré du territoire et favorisent un accès de tous à l'éducation et la culture.

Elles se traduisent par des projets (actions d'accompagnement à la scolarité, actions de soutien à la parentalité, actions de soutien à l'intégration et de lutte contre les discriminations, actions et stages de formation, actions et accompagnement culturels et artistiques, actions sportives, chantiers de jeunes, éducation à la citoyenneté, éducation à l'environnement et au développement durable, échanges internationaux...) et se matérialisent par des espaces d'accueil et d'animation (centres de loisirs, séjours de vacances, maisons de quartier, maisons des jeunes et de la culture, foyers de jeunes travailleurs, centres sociaux, ludothèques...).

Ces activités et lieux d'accueil concernent plusieurs millions de personnes en Île-de-France (enfants, jeunes, adultes). En raison même de leur utilité publique, leur coût constitue un investissement qui contribue à la production de richesses pour la Région.

Nous vous invitons à connaître nos propositions et à en débattre avec nous

Ces propositions d'avenir concernent principalement le Conseil régional d'Île-de-France mais de façon plus générale également l'État et les collectivités territoriales franciliennes.

Aujourd'hui, ce sont les candidats-es aux élections régionales de 2010 que nous interpellons.

Une relation avec le monde associatif et les réseaux d'éducation populaire basée sur la coopération

- Chercher à créer des logiques de coopération entre nos réseaux et nos interlocuteurs publics (territoriaux et État) et ne plus être dans le registre de la commande publique et de l'achat de prestations. **Favoriser les alternatives à la concurrence**, seule la coopération permettant la co-construction et la contribution aux politiques publiques.
- Construire les conditions permettant d'organiser la connaissance mutuelle entre associations d'éducation populaire et pouvoirs publics (ce qui ne se fait pas au moyen de fêtes des associations) : définir ensemble, rendre lisibles nos spécificités, travailler sur des critères de lecture des enjeux sociaux, **ouvrir des chantiers communs dans le cadre d'une conception partagée de l'intérêt général.**
- Avoir présent à l'esprit que coopérer n'est pas uniquement une question de réglementation, mais tient également à la conception que les gens chargés de l'appliquer ont de cette réglementation. D'où **une attention à porter non seulement aux grands principes mais également aux pratiques et à la réalité du fonctionnement** : question du temps, des délais, de la relation élus-administration, administration-associations...
- Favoriser le soutien à long terme aux structures et non le financement de projets ponctuels et à court terme. Donner les moyens pour **agir en privilégiant les conventions pluriannuelles d'objectifs par rapport au financement de projets ponctuels.**

Des politiques solidaires, émancipatrices et démocratiques

- **Le Conseil régional est un espace pertinent pour promouvoir des solidarités** entre territoires et entre populations. Pour cela, les politiques de la ville, de la formation initiale et continue, des pratiques culturelles, sont complémentaires aux enjeux d'aménagement et de transport.

- **La démocratie régionale**, la dynamique de réseaux de l'économie sociale, de lutte contre les discriminations et de projets partagés autour des mémoires, du monde du travail, ont été portées par l'assemblée, et ont commencé à donner des résultats positifs, il est nécessaire de démultiplier l'action du Conseil régional dans ces domaines.

- Si **la politique jeunesse** n'est pas dans les missions premières du Conseil régional, l'accès aux droits, au logement, à la formation, aux activités de loisirs, sont des leviers importants pour promouvoir une société plus juste. Il est possible de faire plus de place aux jeunesses, étudiantes, apprenties, salariées, pour que leurs paroles soient entendues, leurs initiatives facilitées, leurs revendications prises en compte.

***Nous vous invitons à nous faire connaître vos engagements
pour la mandature qui s'engage en 2010.***

***Nous diffuserons dans nos réseaux et par nos moyens habituels
(sites, courriers, ...),
vos réponses et non réponses à nos propositions.***

Sont regroupés aujourd'hui au sein de la
**Coordination régionale des associations
de jeunesse et d'éducation populaire Île-de-France**

28 réseaux régionaux franciliens constitués de multiples structures locales regroupant au total plus de 20.000 militants bénévoles et élus associatifs et près de 3.000 salariés en Île-de-France

Association des juristes berbères de France, Association des ludothèques en Île-de-France, Association régionale des Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active en Île-de-France, Association régionale pour le développement de l'insertion par l'économie en Île-de-France, Au fil de l'eau, Éclaireuses et Éclaireurs de France - Région Île-de-France, École des parents et des éducateurs d'Île-de-France, Coordination régionale des fédérations de Centres sociaux d'Île-de-France, CPCV Île-de-France - Organisme protestant de formation, Culture et Liberté Île-de-France, Fédération française des Maisons de jeunes et de la culture, Fédération unie des Auberges de jeunesse, Femmes inter associations - Inter service migrants, Groupement régional d'animation et d'information sur la nature et l'environnement, Jeunesse au plein air Île-de-France, La ligue de l'enseignement – Région Île-de-France, Léo Lagrange Île-de-France, Les Petits débrouillards Île-de-France, Maisons des jeunes et de la culture en Île-de-France - Fédération régionale, Peuple et culture Île-de-France, REMPART Île-de-France, Scouts et Guides de France - Région Île-de-France, Service technique pour les activités de jeunesse en Île-de-France, Solidarité et jalons pour le travail, Union française des Centres de vacances et de loisirs - Région Île-de-France, Union régionale des Foyers et services pour jeunes travailleurs, Union régionale des Francas d'Île-de-France, Vacances et Familles Île-de-France.

La CRAJEP Île-de-France est la coordination volontaire des associations, unions, fédérations et mouvements régionaux de jeunesse et d'éducation populaire. Elle se revendique des principes de l'éducation populaire qui reposent à la fois sur l'émancipation à tous les âges de la vie, la reconnaissance des capacités et des savoirs de chacun, et l'envie d'agir collectivement dans une perspective de transformation sociale.

C'est à ce titre que la CRAJEP entend contribuer à l'élaboration et à la mise en oeuvre des politiques publiques éducatives, culturelles, sociales, économiques, solidaires, participatives et environnementales dans la région Île-de-France.

Contact : Sylvie Rab, déléguée régionale, sylvie.rab@crajep-idf.org, Tél. : 01 45 65 59 80

CRAJEP Île-de-France - 40 bis, rue du Faubourg-Poissonnière 75010 Paris - www.crajep-idf.org